

# Transformer des plantes médicinales sauvages

## Objectifs de la formation

Apprendre à réaliser des transformation plus complexe, dans le respect de la transformation en vigueur.

## Pré-requis

Pré-requis : avoir déjà participé à la formation D7 "Reconnaître et utiliser les plantes sauvages"

## Déroulé

- Réalisation de transformations à base de plantes médicinales à chaud et à froid (sirop, onguent, cataplasme, alcoolature).
- Notions sur la réglementation de la vente de plantes médicinales.
- Introduction aux règles d'hygiène (méthode HACCP et Plan de Maitrise sanitaire)

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 14/04/2021

### Tarifs

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

### Plus de renseignements

Contactez Stéphanie HOSFORD Chargée  
de projet FD CIVAM 30 04 66 77 10 83  
hosford@civamgard.fr  
FD CIVAM GARD

## Dates, lieux et intervenants

**15 avr 2021** (7hrs)

Chez les stagiaires  
30 250 Sommières

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))